

Réhabilitation de la maison du Président Gaston Doumergue

Aigues-Vives (30)

Réhabilitation de la maison Gaston Doumergue

- La maison Gaston Doumergue
- Présentation générale du site
- Intervention sur le bâti
- Demande de dérogation

LA MAISON GASTON DOUMERGUE

L'immeuble « Gaston Doumergue » est une maison d'habitation située au centre du village d'Aigues-Vives.

Cette maison est une construction datant des années **1800**. En forme de « U », elle s'articule autour d'une cour intérieure et comporte un étage accessible par deux escaliers en pierre. Hormis des travaux de réfection de couverture, la structure de cet édifice n'a pas subi de modification.

Il s'agit de l'ancienne habitation personnelle de Gaston Doumergue (Président de la république française de 1924 à 1931).

Cette maison a reçu le label « **Maison des illustres** ». Ce label du Ministère de la culture et de la communication permet de mettre en lumière plus de 900 maisons où est conservée et transmise la mémoire de femmes et d'hommes qui les ont habitées et se sont illustrés dans l'histoire politique, sociale et culturelle de la France.

L'attribution d'un label représente une reconnaissance officielle de l'intérêt patrimonial de la maison.



PRESENTATION GENERALE DU SITE



Vue aérienne

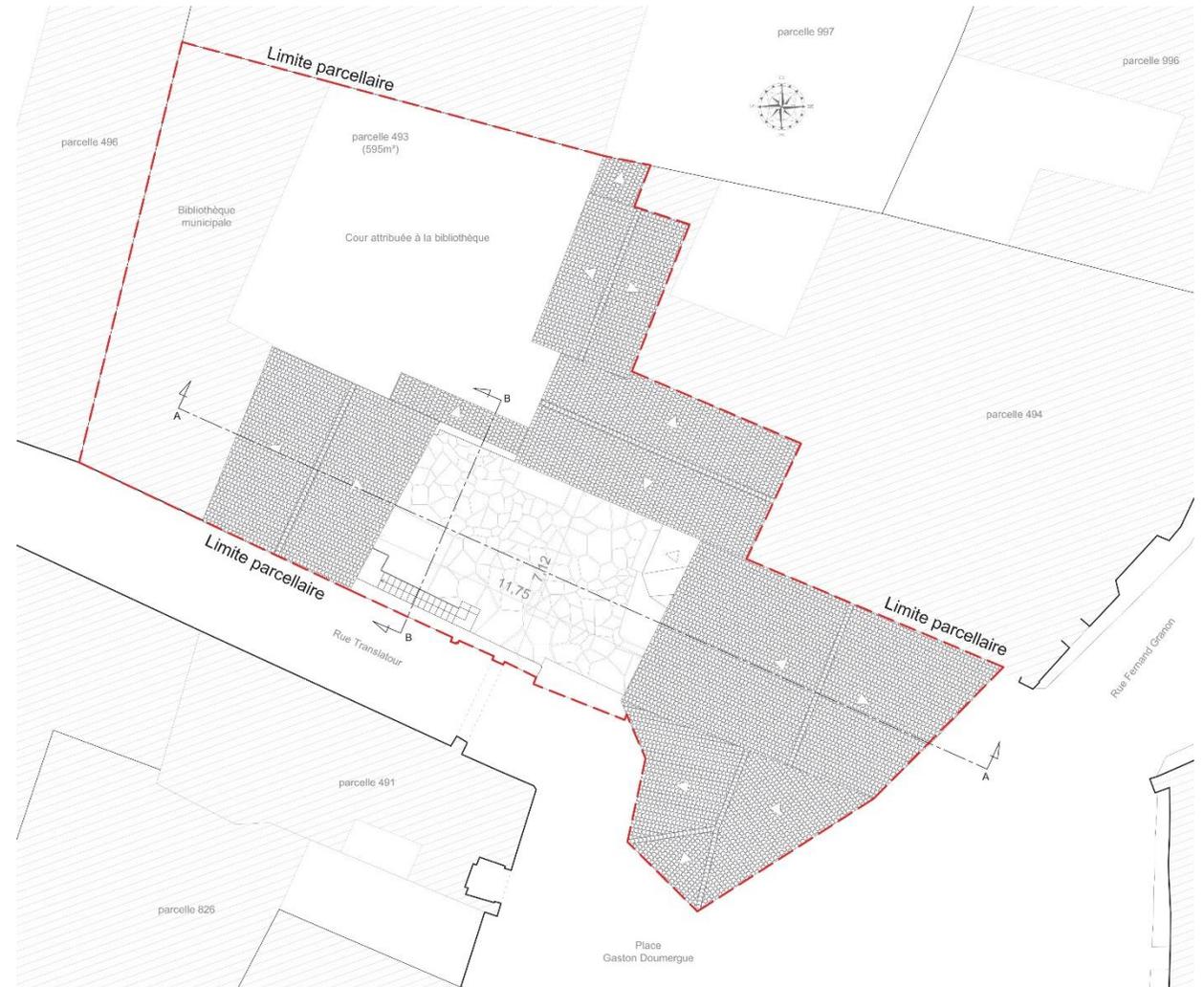
Réhabilitation de la maison Gaston Doumergue /// Aigues-Vives (30)

INTERVENTION SUR LE BATI

Le projet consiste en la réhabilitation raisonnée de cette habitation afin qu'elle puisse être ouverte au public par petit groupe.

Cette ancienne demeure relèvera donc de l'activité de type musée.

L'habitation conservera son mobilier et afin de limiter les nuisances d'un « grand nombre de visiteurs », la mairie a décidé de limiter à 19 personnes maximum les effectifs des visiteurs.



Plan de masse – état des lieux

Réhabilitation de la maison Gaston Doumergue /// Aigues-Vives (30)

INTERVENTION SUR LE BATI

Le bâtiment actuel comporte un grand nombre de non conformités concernant son accessibilité vis à vis des personnes à mobilité réduite et notamment les personnes en fauteuil roulant.

Ces non conformités découlent de l'architecture même du bâtiment, de sa destination première de logement ainsi que de sa date de conception.

Vouloir réaliser une accessibilité totale de l'établissement générerait de lourdes modifications dans l'architecture et l'aspect du bâtiment : cette perspective serait alors en totale contradiction avec l'essence même du projet à savoir la sauvegarde de l'authenticité des lieux afin de projeter les visiteurs dans l'environnement proche du Président de la république Gaston Doumergue.



Plan de masse – état projeté

Réhabilitation de la maison Gaston Doumergue /// Aigues-Vives (30)

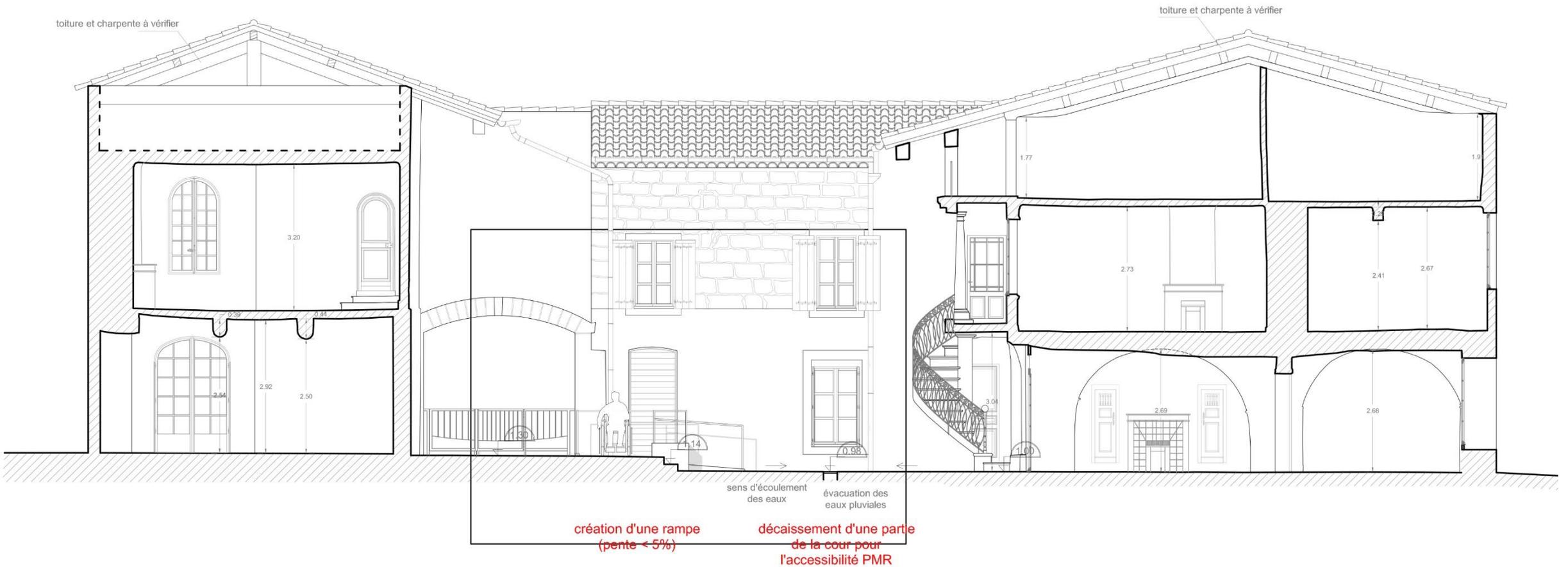
INTERVENTION SUR LE BATI



Coupe – état des lieux

Réhabilitation de la maison Gaston Doumergue /// Aigues-Vives (30)

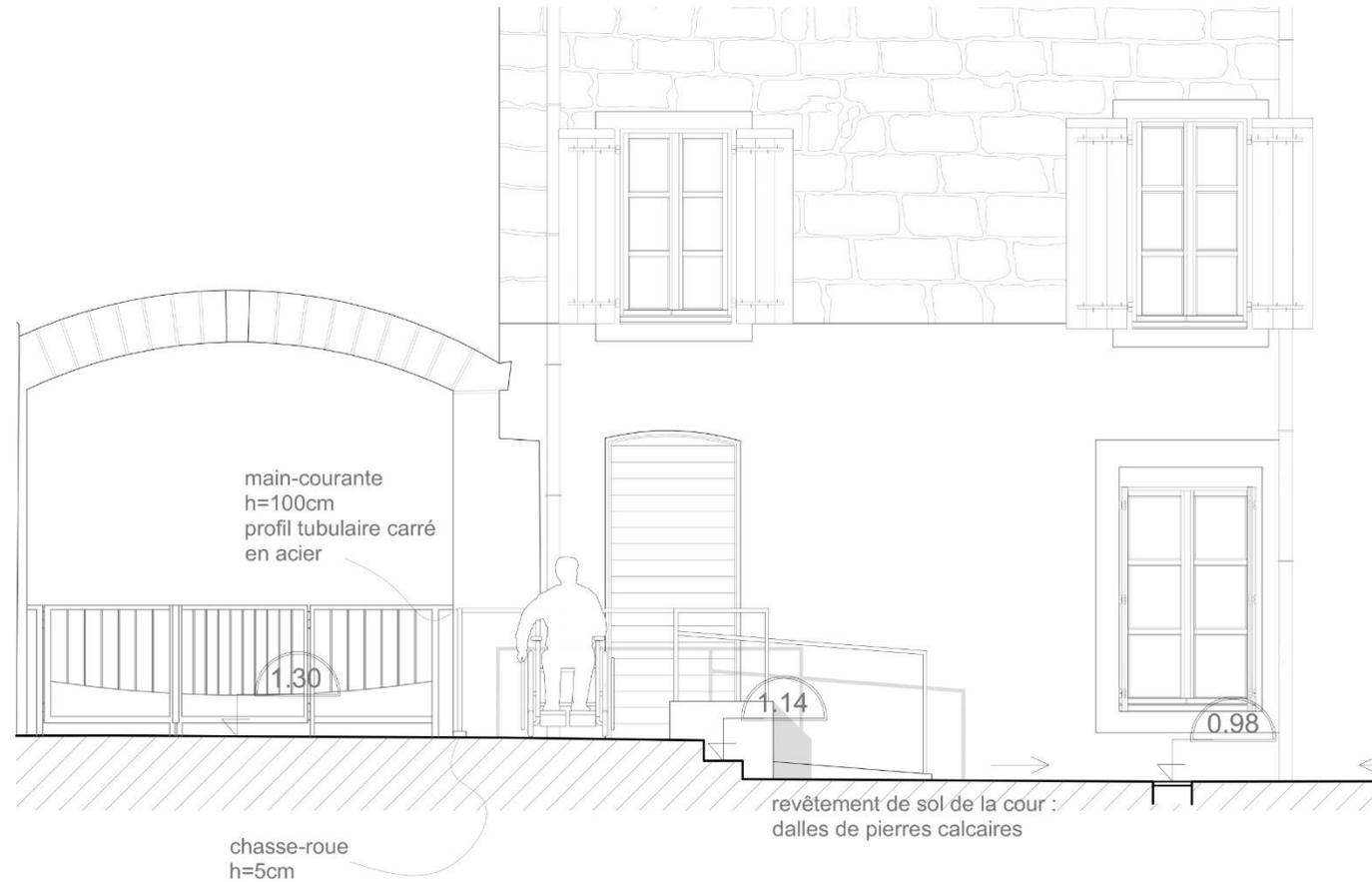
INTERVENTION SUR LE BATI



Coupe – état projeté

Réhabilitation de la maison Gaston Doumergue /// Aigues-Vives (30)

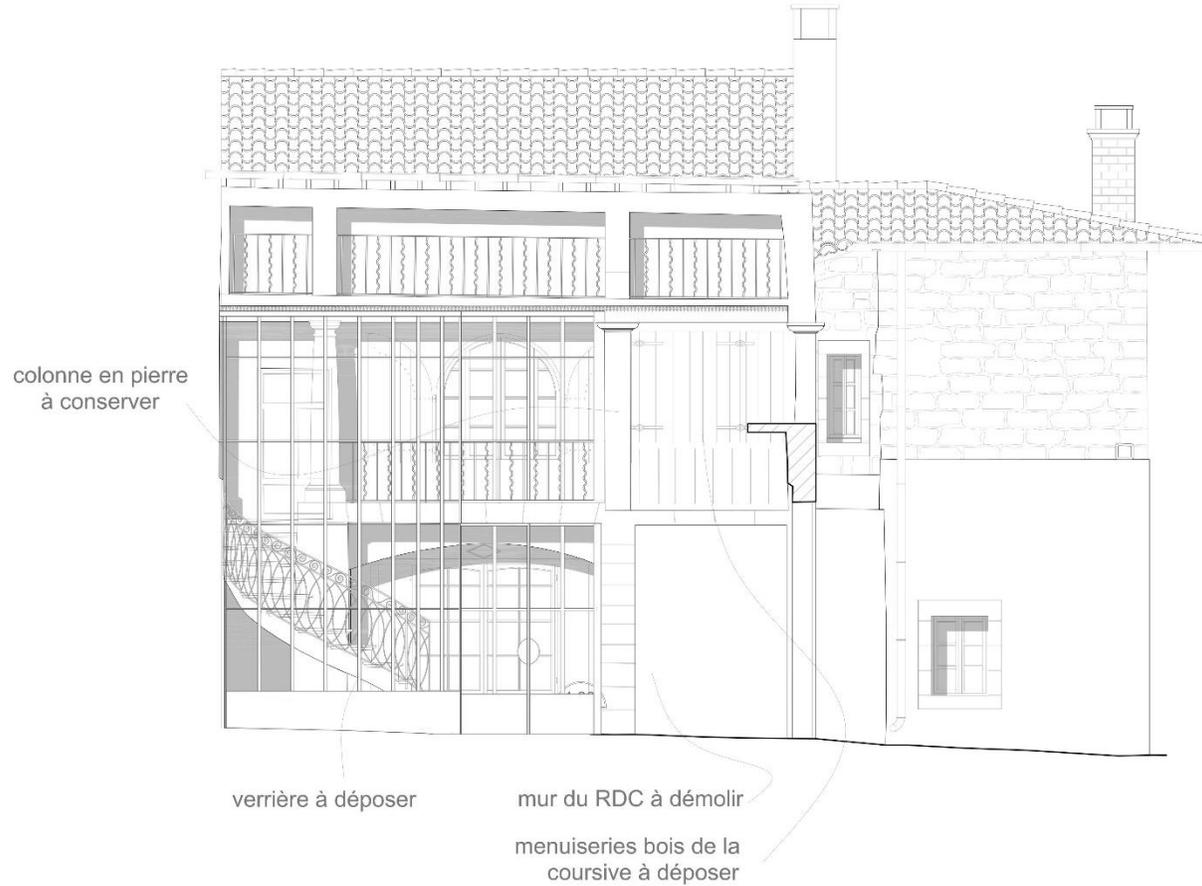
INTERVENTION SUR LE BATI



Coupe détail – état projeté

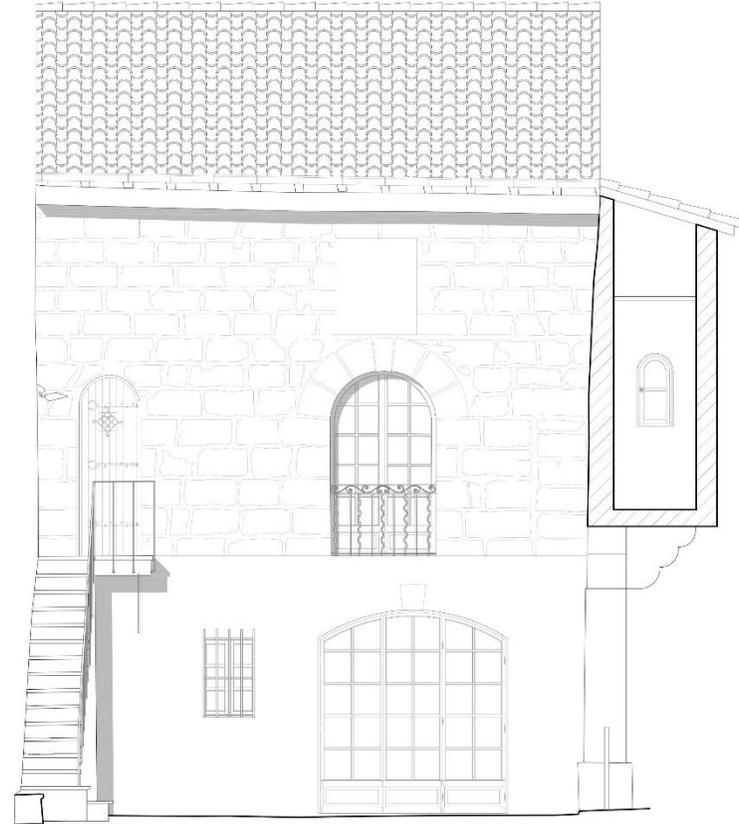
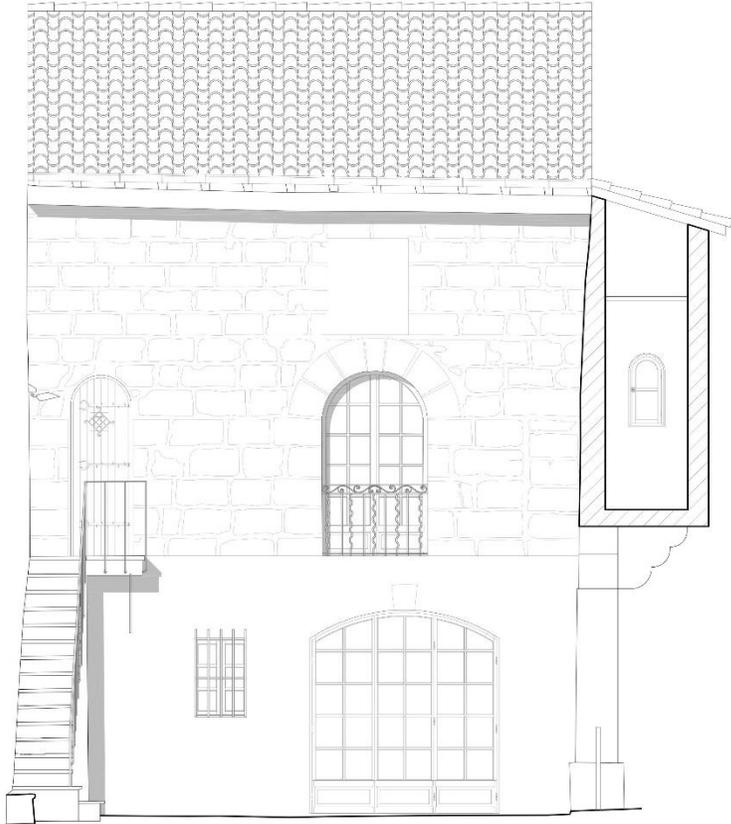
Réhabilitation de la maison Gaston Doumergue /// Aigues-Vives (30)

INTERVENTION SUR LE BATI



Façade Nord sur cour – état des lieux et état projeté
Réhabilitation de la maison Gaston Doumergue /// Aigues-Vives (30)

INTERVENTION SUR LE BATI



Façade Sud – état des lieux et état projeté
Réhabilitation de la maison Gaston Doumergue /// Aigues-Vives (30)

INTERVENTION SUR LE BATI



INTERVENTION SUR LE BATI



Façade Nord – état des lieux et état projeté
Réhabilitation de la maison Gaston Doumergue /// Aigues-Vives (30)

INTERVENTION SUR LE BATI



Cour – état des lieux et état projeté

Réhabilitation de la maison Gaston Doumergue /// Aigues-Vives (30)

INTERVENTION SUR LE BATI



Photo 1 / Vue sur façade intérieure Est



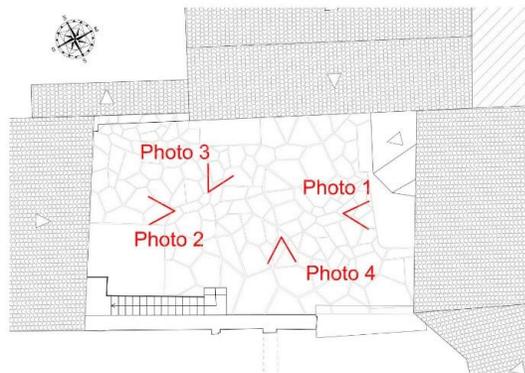
Photo 2 / Vue sur façade intérieure Ouest



Photo 3 / Vue sur façade intérieure Nord



Photo 4 / Vue sur façade intérieure Sud



Photographies

Réhabilitation de la maison Gaston Doumergue /// Aigues-Vives (30)

INTERVENTION SUR LE BATI



Photo 37 / Vue sur Chambre



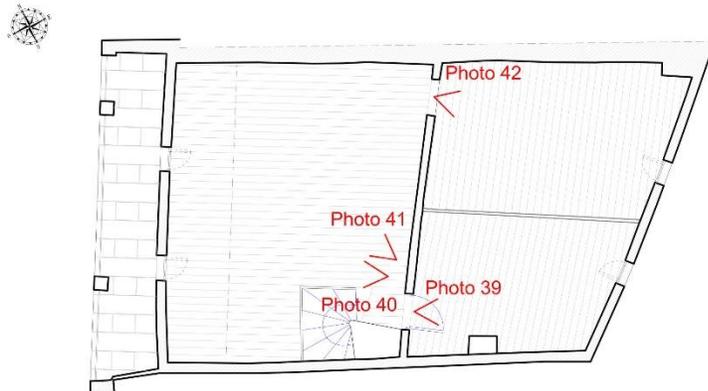
Photo 38 / Vue sur Pièce



Photo 39 / Vue sur Pièce



Photo 40 / Vue sur Chambre



INTERVENTION SUR LE BATI



Photo 5 / Vue sur Dégagement RdC



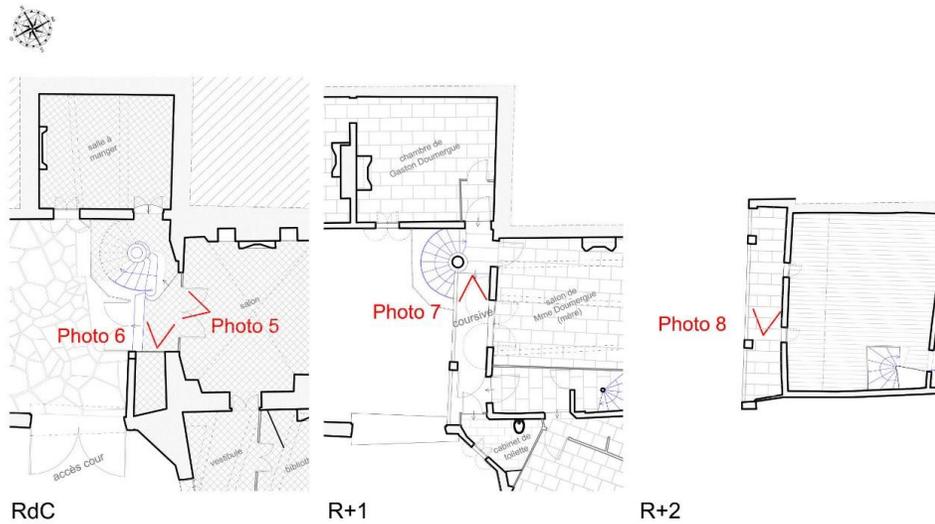
Photo 6 / Vue sur Escalier RdC



Photo 7 / Vue sur Course R+1



Photo 8 / Vue sur Course R+2



Photographies

INTERVENTION SUR LE BATI

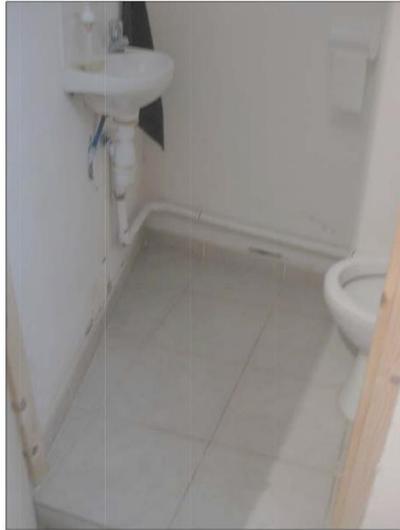


Photo 13 / Vue sur WC depuis l'entrée



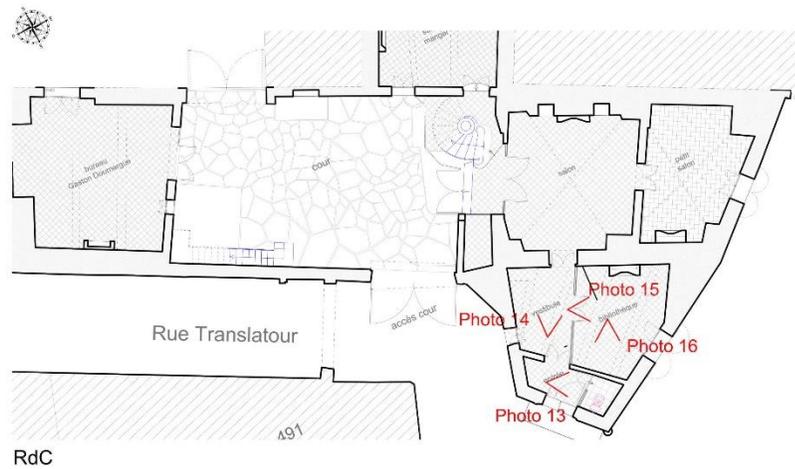
Photo 14 / Vue sur Vestibule



Photo 15 / Vue sur Bibliothèque



Photo 16 / Vue sur Bibliothèque



INTERVENTION SUR LE BATI



Photo 17 / Vue sur Bureau



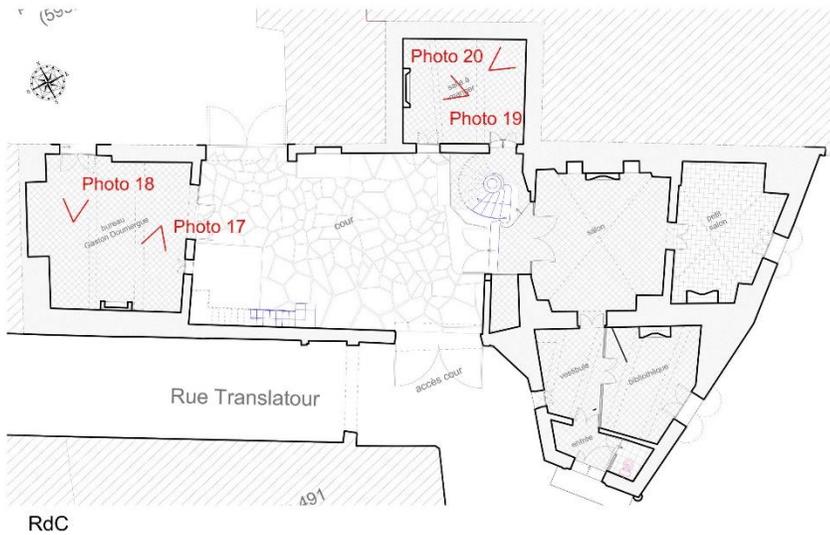
Photo 18 / Vue sur Bureau



Photo 19 / Vue sur Salle à manger



Photo 20 / Vue sur Salle à manger



Photographies

Réhabilitation de la maison Gaston Doumergue /// Aigues-Vives (30)

INTERVENTION SUR LE BATI



Photo 21 / Vue sur Chambre Gaston Doumergue



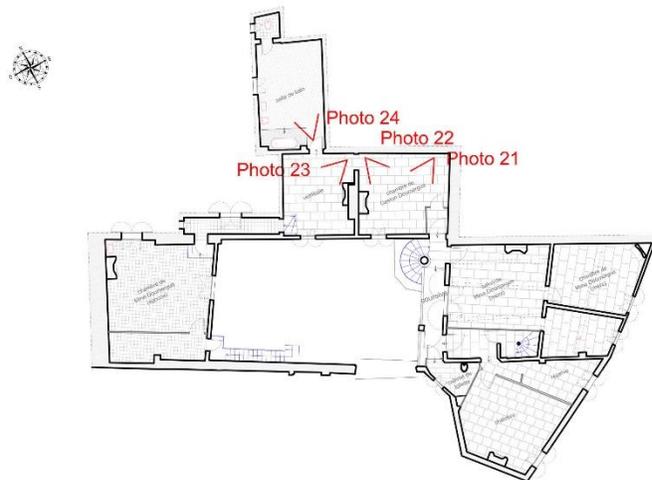
Photo 22 / Vue sur Chambre Gaston Doumergue



Photo 23 / Vue sur Vestibule



Photo 24 / Vue sur Salle de bains



INTERVENTION SUR LE BATI



Photo 25 / Vue sur Dégagement



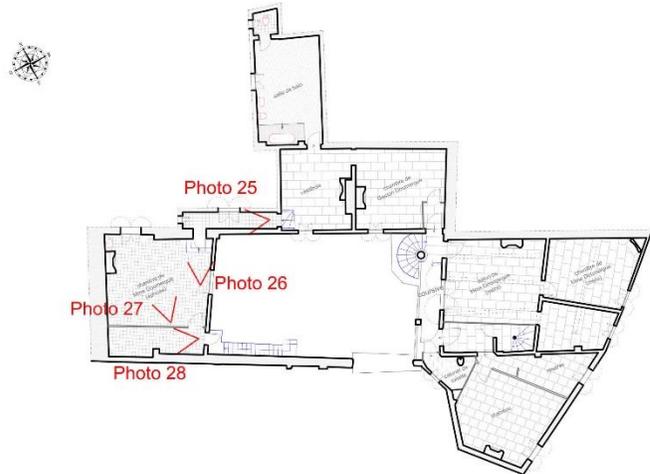
Photo 26 / Vue sur Chambre
Mme Doumergue (épouse)



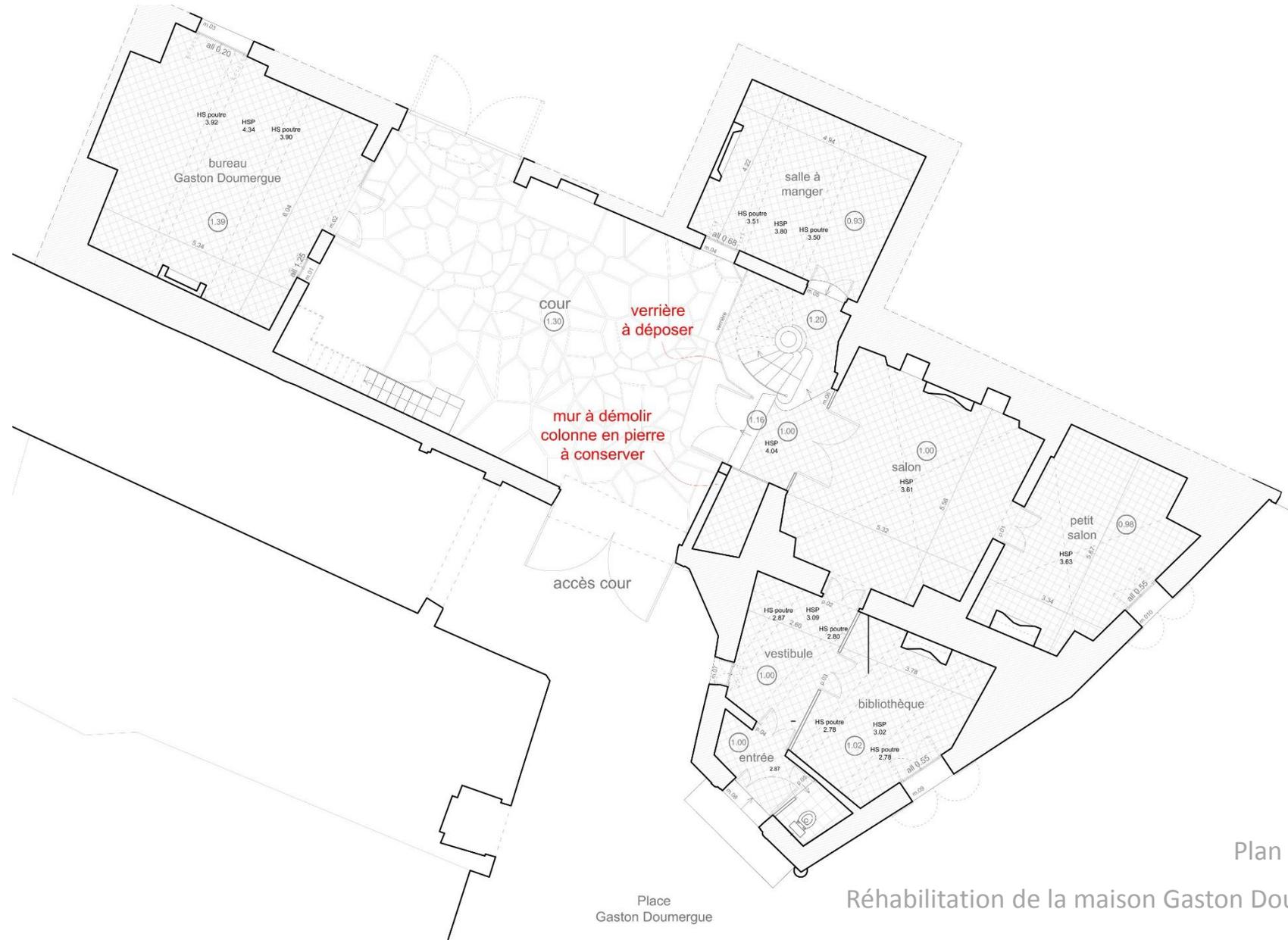
Photo 27 / Vue sur Chambre
Mme Doumergue (épouse)



Photo 28 / Vue sur Dégagement



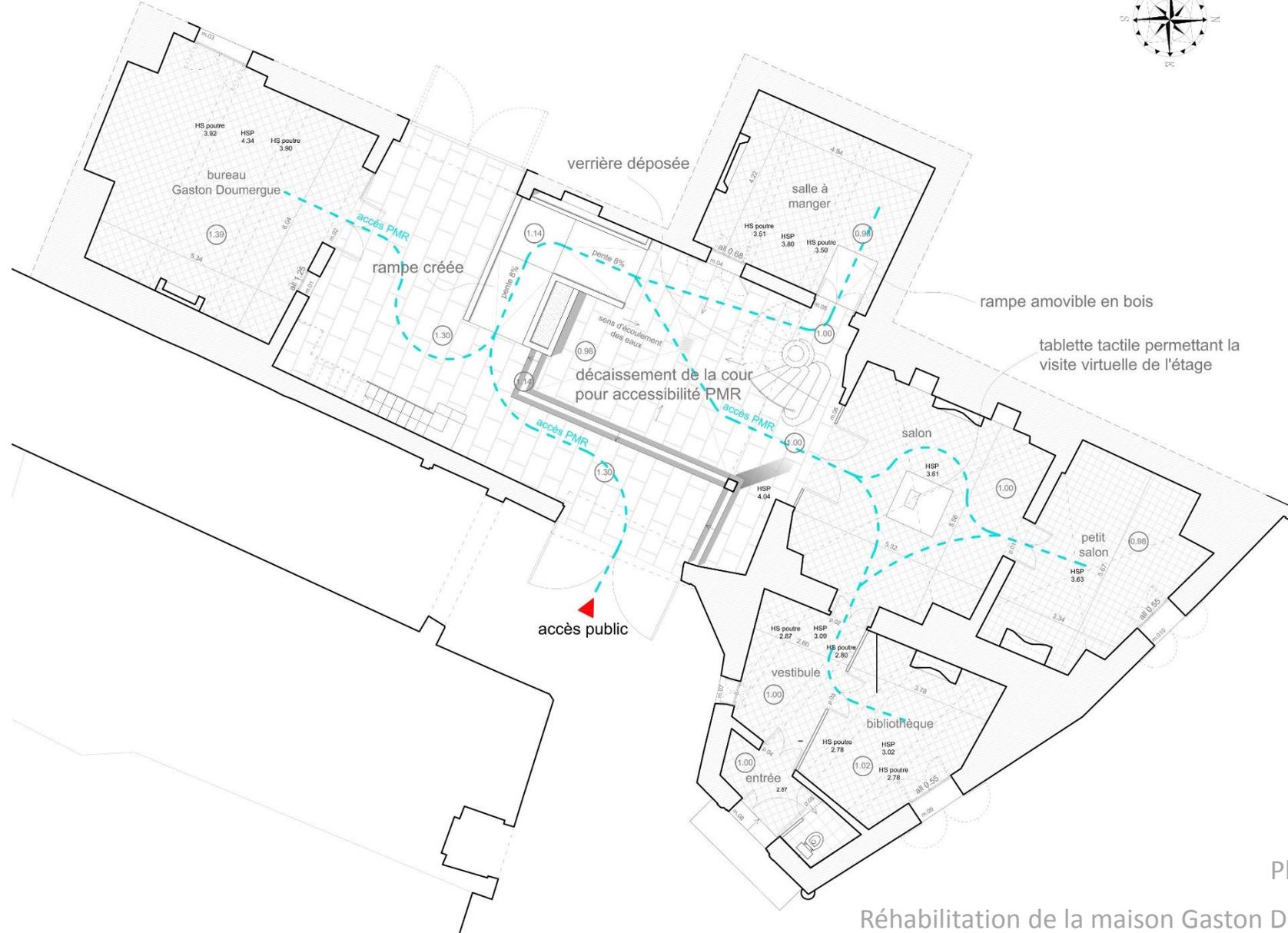
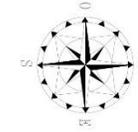
INTERVENTION SUR LE BATI



Plan du niveau RDC – Etat des lieux

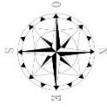
Réhabilitation de la maison Gaston Doumergue /// Aigues-Vives (30)

INTERVENTION SUR LE BATI



Plan du niveau RDC – Etat projeté

INTERVENTION SUR LE BATI



Aménagement de l'étage inchangé



Place
Gaston Doumergue

Plan du niveau R+1 – Etat projeté

Réhabilitation de la maison Gaston Doumergue /// Aigues-Vives (30)

INTERVENTION SUR LE BATI

Aménagement de l'étage inchangé



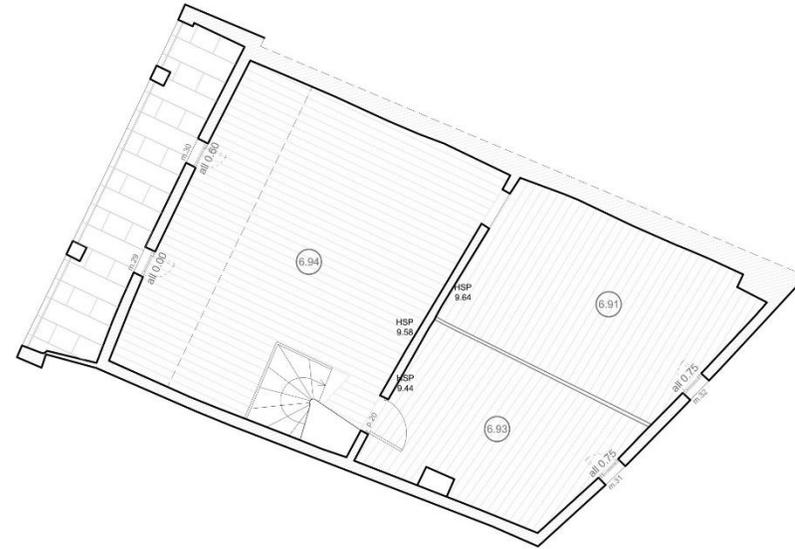
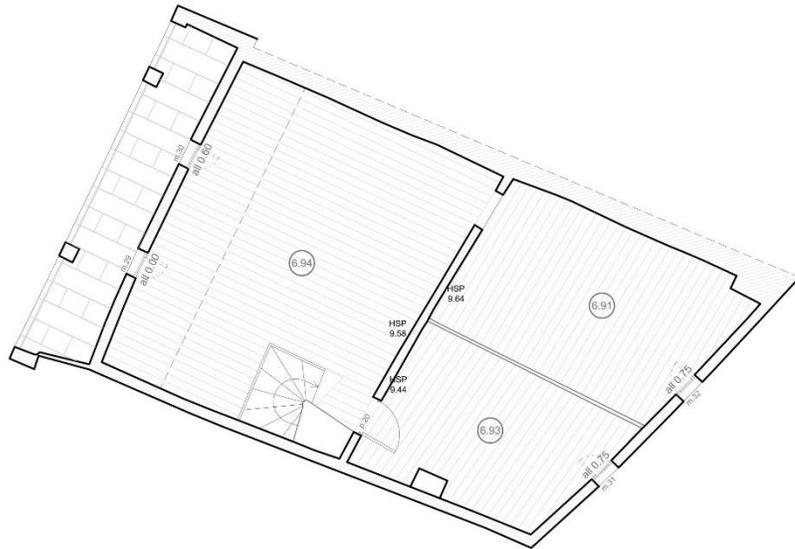
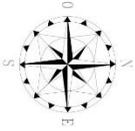
Plan du niveau R+1 – Etat projeté

Réhabilitation de la maison Gaston Doumergue /// Aigues-Vives (30)

Place
Gaston Doumergue

INTERVENTION SUR LE BATI

Aménagement du 2ème étage inchangé



Plan du niveau R+2 – Etat des lieux et état projeté

Réhabilitation de la maison Gaston Doumergue /// Aigues-Vives (30)

DEMANDE DE DEROGATION

- Au rez-de-chaussée : absence d'espace de manœuvre des portes (cf. photo 1) : la visite étant encadrée par un guide, ce dernier aura en charge la manœuvre des portes.

- Absence d'ascenseur pour desservir l'étage et les combles de l'établissement : ces travaux seraient disproportionnés par rapport à l'ouvrage existant et seraient de nature à « perturber » l'authenticité des lieux.

- Dans les étages, les niveaux de sol ne sont pas identiques : il existe des marches entre les pièces (cf. photos 2).

- Passage PMR sous les escaliers : hauteur entre le niveau du sol et la sous-face de l'escalier à 2,20m (cf. photo 3).

En mesure compensatoire à la non installation de l'ascenseur, une visite virtuelle des étages sera prévue et retransmise dans le salon principal du rez-de-chaussée.



Photo 1



Photo 2



Photo 3